



## COMMUNE D'AUSSONNE

### EXTRAIT N° 50/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29    Présents : 24    Votants : 28    Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le cinq juin à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945 - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 29 mai 2021.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES.

#### PROCURATIONS

Mme BAKER	à	Mme MONTAGUD
Mme CAIRE	à	M. PILON
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	M. JOUSSEAUME

**ABSENT**: M. ZAMBONI.

**SECRETARE** : M. LAJAT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste - Service Accueil de la Mairie**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la proposition de mobilité interne, à temps complet, auprès du service Enfance-Jeunesse-Education effectuée auprès d'un agent occupant le poste d'agent d'accueil de la Mairie d'Aussonne, et de secrétaire de Direction E.J.E, à temps complet, à raison de 17.50/35<sup>ème</sup> pour chacun d'entre eux, accepté par ce dernier et afin d'assurer un service de qualité auprès des administrés de la collectivité, il convient de créer un poste d'agent d'accueil, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, tel que présenté ci-dessous et de procéder à la fermeture de l'ancien poste :

EFFECTIF(S)	POSTE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE(S) ASSOCIE(S)	DUREE HEBDOMADAIRE
1	Agent d'accueil	C	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint administratif territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30/35ème

Le Comité Technique a émis un avis lors de sa séance du 4 juin 2021.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE PAR :**

**Voix Pour : 28**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.
- De fermer l'ancien poste.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 juin 2021

Le Maire,

Michel BEUILLÉ